

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187 rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

Tél. 01 43 29 66 70

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 MARS 2015

Rapport moral de l'année 2014

INTRODUCTION

Ce rapport moral a pour mission de présenter le travail des instances de l'année 2014. Il est aussi le reflet de l'ensemble de notre mandature.

Les quatorze « Lettres du Président » de ce mandat, dont neuf en 2014 et deux en 2015, vous ont permis d'en suivre les avancées ; au total vingt-deux lettres, quatorze pour cette mandature et huit au cours de la précédente.

Cette fin de mandat est en effet la fin des deux mandats successifs de Bernard Chervet en tant que président, que j'ai accompagné durant ces quatre années en tant que secrétaire général. L'année 2014, seconde année de notre mandat, s'est déroulée dans la continuité du travail réalisé en 2013.

Si nous ajoutons à ces vingt-deux lettres, les informations diffusées par les envois groupés (EG) mensuels, nous ne pouvons que nous réjouir de la circulation de l'information, renforcée encore par la diffusion et la mise à disposition sur l'espace membres de notre site, de toutes les lettres, des EG, des procès-verbaux des CA, et des comptes-rendus d'autres instances et commissions.

La priorité annoncée de ce mandat était l'activité scientifique. Mais la préoccupation de trouver de nouveaux locaux pour la SPP, préoccupation portée par de nombreux bureaux précédant les deux nôtres, s'est réactualisée, puis s'est même imposée à nous. Un achat était devenu une perspective possible depuis le legs d'Andrée Bauduin. Le projet d'élargir notre location à une grande salle du rez-de-chaussée de la rue Saint Jacques ayant été stoppé par les propriétaires, et l'obligation de déménager étant devenue une réalité avérée, le bureau s'est trouvé dans l'obligation de mener de façon urgente une investigation du marché des locaux sur Paris. Le CA a évalué que cette réalisation était même porteuse pour l'avenir de notre société.

Une opportunité de pouvoir réunir l'ensemble de nos activités fit que le président invita M. Bahri, expert-comptable auprès de notre société, à présenter au CA du 13 mai 2014 un plan de financement afin de cerner les capacités d'investissement de la SPP. Sur 23 membres présents, deux se sont retirés car risquant d'être juge et partie vis-à-vis de cette opportunité impliquant le CEREP. Le vote s'est donc exprimé sur 21 voix. Ce projet fut voté à l'unanimité. Le CA mandata trois personnes pour poursuivre l'exploration et engager les éventuelles négociations. Les éléments de réalité nous obligèrent à abandonner ce premier projet et à explorer le marché. Le ministère de l'intérieur consulté nous conseilla de faire une assemblée générale avant d'avoir trouvé un bien adapté à nos besoins et à nos capacités de financement, seule façon de ne pas rater une opportunité pour des raisons de délais ne correspondant pas au rythme du marché immobilier. Une série de consultations eut lieu pour délimiter clairement notre champ d'investigation : expert-comptable, commissaire aux comptes, banque, ministère de l'intérieur, agence régionale de santé (ARS).

Parallèlement, le comité scientifique du CA, le CSCA, nouveau comité créé par le président pour le temps de sa mandature, poursuivait son travail de soutien du secrétariat scientifique, de promotion des activités existantes et d'organisation de colloques. Quant à la commission scientifique (CS), renforcée dès le début du second mandat de Bernard Chervet, elle poursuivait activement ses réflexions autour du scientifique et des moyens dont pourrait disposer notre société pour soutenir la recherche et le développement de la psychanalyse.

Sur le plan technique, la base de données (BDD) mobilisa beaucoup le CA, le bureau et le personnel, mais aussi l'assemblée générale durant l'année 2013. Elle fut terminée en décembre 2013, testée début 2014, et la bascule put se faire le 26 février 2014. Souhaitée par tous les CA successifs depuis plus de douze ans, elle était enfin mise en place. La SPP en est la propriétaire exclusive. Depuis, elle fonctionne parfaitement. D'ailleurs, nous n'en entendons plus parler.

Enfin sur le plan financier, les trésoriers vous présenteront le bilan 2014. Rappelons que l'éventualité d'un achat n'avait pas été prévue dans le prévisionnel, ce qui modifie la lecture de ce dernier. Un déficit apparaît qui conjugue les dépenses inhérentes à l'achat de Daviel, non anticipées par définition ; l'opposition qui s'est exprimée à l'égard de cet achat qui a occasionné des frais juridiques et d'expert-comptable non négligeables, ainsi que le refus par certains membres de payer leur cotisation statutaire annuelle. A ces conséquences négatives sur la trésorerie s'ajoute une baisse de la rentabilité de nos activités scientifiques.

Avant de vous exposer les différents dossiers plus en détail, il me faut rappeler que notre société a été douloureusement frappée par la perte de treize de ses membres. Ces décès, annoncés par mails et sur notre site, ont pu faire l'objet d'annonces dans Le Monde, et d'hommages personnalisés adressés via les envois groupés mensuels (EG), accessibles dans l'espace membres (EM) de notre site.

I) DOSSIERS

*** Paysage scientifique de notre société**

Le CSCA, véritable pôle scientifique présidé par Bernard Chervet, et composé de César Botella, Michel Ody, Claude Smadja (membres du CA et responsables de la CS), de Sabina Lambertucci-Mann et Joseph Torrente (secrétaires scientifiques du CA), de Martine Vautherin-Estrade et Christine de Kerchove (CST), de Béatrice Le François (COPEA), et de Marilia Aisenstein et Piotr Krzakowski, n'appartenant à aucune instance, a poursuivi sa mission : promouvoir les activités scientifiques existantes et les faire évoluer, proposer la création de nouvelles activités, organiser des colloques et des publications, soutenir la dimension scientifique de nos « vitrines » (CCTP, BSF, site, publications), assurer la présence des régions au sein de la vie scientifique de la SPP, articuler la SPP aux activités scientifiques de nos partenaires, etc. Son rôle est donc complémentaire et différent de celui de la CS.

Le CSCA a activement travaillé à l'organisation tant scientifique que matérielle des « Rencontres de la SPP ». Celles-ci viennent remplacer deux colloques déficitaires, le séminaire de formation permanente (SFP) et le colloque interne. Ce dernier était déficitaire par nature, puisqu'il ne donnait lieu à aucune inscription. Le SFP, malgré un prix d'inscription de 125€, était lui aussi déficitaire de 2.489€ en 2014. La SPP ne peut plus se permettre des activités régulièrement déficitaires.

Les « Rencontres de la SPP » se sont tenues pour la première fois les 14 et 15 mars 2015. Le thème fut « Le silence et l'élaboration psychique ». Ce colloque est ouvert à tous les membres et AeF de Paris et des régions, et également à des membres francophones des sociétés composantes de l'Association Psychanalytique Internationale.

Le CSCA a également organisé le colloque de la SPP, « Le meurtre fondateur », qui a eu lieu à Paris les 22 et 23 novembre 2014.

La CS, présidé par César Botella, avec la participation de Michel Ody et de Claude Smadja, membres du CA, a fait des propositions pour améliorer la représentation du pôle scientifique au sein de l'institutionnel. Après de nombreux débats tant à la CS qu'en CA, la création d'une commission permanente qui aurait mission de soutenir la recherche et le développement de la psychanalyse, comme l'indique nos statuts, a été proposée.

A la demande d'un certain nombre de membres, le programme d'enseignement et des activités scientifiques, diffusé sur l'EM du site, a été à nouveau publié sous une forme papier. La nécessité d'en limiter le coût de façon drastique, du fait du cumul des dépenses de la numérisation et de l'édition papier, a produit un document de qualité assez médiocre. 1.300 bulletins ont été produits afin d'être distribués à l'ensemble des membres et des AeF. Il en reste 760 exemplaires à la SPP. Etant donné la situation financière de la SPP, les membres seront évidemment contraints, à court terme, de s'adapter à la politique générale de dématérialisation, telle qu'engagée par tous les éditeurs, PUF incluses, au risque sinon pour eux de disparaître.

Parallèlement, la diffusion des activités scientifiques se fait via les EG mensuels en interne, et les fichiers HTML en externe, diffusant en septembre-octobre l'ensemble de nos activités ouvertes au public. Soulignons que notre mailing compte actuellement plus de 10.000 adresses et que les inscriptions à la newsletter par notre site restent soutenues, plusieurs par jour, environ 1.500 par an.

Le programme général réunit l'ensemble des activités scientifiques et d'enseignement, tant régionales qu'inter-régionales et internationales organisées par la SPP ou avec sa participation, ses instituts et les groupes régionaux. Y figure également toute activité organisée par un de ses membres, même en dehors de la SPP, dès lors que celui-ci en informe le secrétariat scientifique.

Ce programme est le fruit de la collaboration du secrétariat scientifique, de la secrétaire de la COPEA, des secrétaires scientifiques des groupes régionaux, et pour les activités relevant de la formation, des secrétaires de l'enseignement des instituts.

L'ensemble de nos activités ouvertes se maintient à un bon niveau, ainsi en est-il de la participation au séminaire Jean Cournut qui, du fait de sa réinstallation dans les locaux de la SPP, entre autres, a vu le nombre d'inscrits et de participants augmenter, permettant dans le même temps l'économie de location d'une salle ; des conférences de Sainte-Anne qui attirent un public toujours aussi nombreux. Seule la fréquentation des conférences de Vulpian continue de nous préoccuper de par la baisse régulière des participants depuis quelques années, et de l'augmentation des coûts de location. Il en est de même pour le colloque de la SPP. Le coût de la mutualité (plus de 25.000€ la journée) grève lourdement ses résultats.

Les activités réservées aux membres et AeF sont multiples et variées : conférences du mardi, rencontres cliniques du samedi, débats du samedi, vendredis de la COPEA, colloque René Diatkine, ce dernier étant réservé aux membres, ainsi que les rencontres du samedi.

Le colloque autour de l'œuvre de Georges Devereux, organisé à la SPP le 12 octobre 2013, a donné lieu à un ouvrage paru dans la collection « Hommages » de SPP-Edition. Il remporte un vif succès.

Le secrétariat scientifique, enrichi par la présence du CSCA, veille à ce que nos activités scientifiques soient de qualité, ouvertes sur nos diverses sensibilités et sur les différents courants de pensée psychanalytiques, en France et à l'étranger. Il se soucie de promouvoir la diversité des modèles, tant pour les colloques et les conférences que pour les rencontres, et vise à soutenir un certain renouvellement des manifestations. Il veille aussi à ne pas multiplier leur nombre et à respecter pour chacune d'elle l'exigence d'autofinancement.

L'amélioration des diverses manifestations est une préoccupation constante du secrétariat scientifique.

Au cours de cette année scientifique, le volet édition de la SPP, en particulier la collection « Hommages », est resté très actif, avec la parution début 2014 du volume « André Green », et en novembre 2014 du volume « Georges Devereux ». Plus de 400 exemplaires « André Green » ont été vendus et la demande est très forte pour le « Georges Devereux ». Quant au Freud en français, les 700 exemplaires sont épuisés, ainsi que la quasi-totalité des 500 Joyce McDougall.

Les responsables de cette activité, Bernard Chervet et Cécile Marcoux, ont été rejoints par Cécile Notté, la nouvelle secrétaire du pôle scientifique, en charge de la diffusion et de la distribution. Cette création de nos mandats est financièrement bénéficiaire. Lors de l'une de ses séances, le CA a voté, un texte définissant les conditions de fonctionnement de SPP Edition, destiné à être intégré dans le règlement intérieur lors d'une prochaine révision de ce dernier (Art V-5), ainsi qu'une direction provisoire par les responsables actuels. Elle sera rejointe par un autre projet, la publication numérique des futures « Rencontres de la SPP », dans une nouvelle e-collection, « Rencontres ».

Les activités scientifiques sont diffusées sur l'espace membres du site, par mail, dans les EG mensuels et par fichiers HTML.

*** Le site internet**

Denys Ribas, directeur du site, assisté de son comité, a veillé à son fonctionnement et son évolution.

Le bureau a eu à cœur de parachever quelques points techniques restés en suspens depuis la création du site. Rappelons aussi que c'est le président et son bureau qui gèrent la diffusion de points d'actualité engageant la politique de la SPP. Ainsi en fut-il du positionnement de la SPP, par son site, lors des événements meurtriers qui se sont déroulés à Paris, les 7, 8 et 9 janvier 2015.

Le 8 janvier, jour de deuil national, notre président a fait afficher la phrase suivante : « *La SPP est en deuil et rend hommage aux victimes de l'attentat à Charlie Hebdo du 7 janvier 2015* ».

Puis le samedi 10 janvier, il a fait remplacer cette phrase par : « *Aux victimes de l'attentat contre la liberté d'expression et de la prise d'otage antisémite, ayant eu lieu à Paris les 7, 8 et 9 janvier 2015* ».

A partir de février 2014, Fabienne Deleplanque a procédé aux mises en ligne et mises à jour des diverses rubriques du site. Son départ précipité et imprévu, dès mai 2014, a nécessité l'embauche d'une nouvelle secrétaire scientifique, Cécile Notté, qui a pris ses fonctions en juin, d'où la nécessité d'une nouvelle formation sur WordPress, la base de notre site.

Les projets qui avaient été programmés pour 2014 ont pu voir le jour : la mise en service de la nouvelle base de données permet dorénavant l'actualisation instantanée des données sur les sites public et privé, le CCTP a été mis en valeur sur la page d'accueil, la visibilité de la COPEA améliorée, tous les textes de notre ancien site ont été récupérés, des vidéos peuvent être consultées, les conférences de Vulpian sont en ligne, ainsi que des publications des membres de la SPP, les parutions de la RfP, des Monographies et Débats, les Prix psychanalytiques, l'annonce des décès, etc.

La personnalisation des codes d'accès est en cours, ainsi que la sécurisation de l'EM afin de faciliter les échanges cliniques grâce à une confidentialité de l'EM renforcée. Les créations de versions pour smartphones et pour tablettes font partie des projets en attente de financement.

*** Base de données et informatique (BDD)**

La confection de la BDD a été achevée fin février 2014. Le contrat, étudié avec M. Bahri et une délégation de quatre membres du CA du mandat précédent, a pris en compte les observations faites, et a pu être signé par le président.

*** Les locaux**

Comme déjà rappelé, le sujet des nouveaux locaux a mobilisé intensément les administrateurs, alors que cette question ne faisait pas partie des objectifs prioritaires annoncés, bien qu'elle ait été une préoccupation déjà ancienne, en particulier de notre mandat précédent. La durée de notre bail raccourci à six ans, les obligations de mise en conformité selon les règles applicables à un ERP5, l'instabilité de notre avenir de locataire aux dires de nos propriétaires eux-mêmes, nous obligèrent à nous y consacrer. Récemment, nous avons eu la confirmation directe que notre bail actuel n'aurait pas été renouvelé, et qu'aucune proposition d'achat ne nous aurait été faite.

La SPP a donc acheté le 30 octobre 2014 un local sis 21 rue Daviel, Paris 13^{ème}, local que vous avez pu visiter lors de différentes « portes ouvertes », permettant de regrouper ses activités scientifiques, administratives et de formation, ainsi que la bibliothèque et le CCTP.

Une telle décision a nécessité une importante mobilisation, technique, comptable et règlementaire.

Vous avez suivi à travers les assemblées, réunions et les différentes lettres du Président, toutes les étapes de ce long processus que je vous rappelle ici :

- 13 mai 2014, CA délibératif avec vote à l'unanimité en faveur d'un projet d'achat et de procurations pour poursuivre l'investigation.
- 15 juin 2014, assemblée générale convoquée à titre extraordinaire, avec vote à 94 % en faveur d'un achat avec plan de financement présenté par M. Bahri, et trois votes de délégations de réalisation à plus de 86 %.
- 1^{er} juillet, 12 septembre, 23 septembre et 17 octobre 2014, CA applicatifs avec choix du lieu et poursuite de la réalisation du projet conformément à l'assemblée générale du 15 juin 2014.
- 21 juillet 2014, accord de l'agence régionale de santé (ARS) pour maintenir la participation du CCTP à la hauteur actuelle au sein de la dotation.
- 22 juillet 2014, signature d'une promesse de vente sans clause suspensive, avec versement de 360.000€.
- 9 septembre 2014, avis domanial portant sur la valeur du local de la bibliothèque Sigmund Freud sis 15 rue Vauquelin – 75005 Paris.
- 13 septembre 2014, réunion informative en présence de M. Bahri et M. Mariller

D'emblée, après l'allocution du président, les opposants au projet se sont manifestés avec une extrême vigueur. Malgré les réponses éclairantes, la surenchère des critiques ne s'est pas apaisée. Néanmoins, de nombreux membres ont été satisfaits et rassurés par les informations apportées. De nombreux mails de soutien au projet ont été adressés au secrétariat, et cette réunion a eu un effet important sur les contributions envoyées par les membres dès la semaine qui a suivi.

- 22 septembre 2014, renonciation de la mairie de Paris à son droit de préemption.
 - 23 septembre 2014, acte authentique notarié établi au cours du CA du même jour, confirmant les décisions votées le 15 juin 2014 dans le cadre du plan de financement, portant sur les prêts et garanties afférentes.
 - 14 octobre 2014, autorisation administrative de la préfecture de Paris référée à l'assemblée générale du 15 juin, à l'acte authentique notarié du 23 septembre 2014, et à l'ensemble des conseils d'administration.
 - 16 octobre 2014, courrier de Maître Dauvet, notaire de la SPP, soumettant des hypothèses de modifications des garanties des prêts, avec un éventuel privilège de prêteur de deniers à voter en CA, ou une éventuelle exigence d'hypothèques à voter en assemblée générale.
 - 17 octobre 2014, CA avec deux votes favorables pour un éventuel privilège de prêteur de deniers, et pour une convocation d'assemblée générale en cas d'hypothèques.
 - 20 octobre 2014, convocation d'une assemblée générale le 4 novembre 2014 avec à l'ordre du jour le vote des hypothèques au cas où celles-ci seraient exigées.
 - 24 octobre 2014, choix des notaires de substituer la formule du privilège de prêteur de deniers aux hypothèques pour garantir les deux prêts. Cette solution retenue par les notaires rendait inutile l'assemblée générale du 4 novembre 2014 puisque le privilège est un effet de la loi (Article 2374-2° du code civil).
 - 30 octobre 2014, signature de l'acte d'acquisition du 21 rue Daviel.
 - 5 novembre 2014, mise en vente de la rue Vauquelin (BSF).
 - Début novembre 2014, modification des plans préparés durant l'été 2014 par l'architecte, en fonction des exigences de la mairie et de la préfecture, et des souhaits émis auprès de l'architecte, après la visite des locaux par les responsables du CCTP et de la bibliothèque S. Freud.
 - 12 novembre 2014, dépôt du permis de construire à la mairie de Paris (son obtention nécessite 6 mois : mai 2015), et du dossier complet à la préfecture de Paris.
 - Règlement de la fin de la 1^{ère} étape du projet : avant-projet ; convention avis technique ; plans, dossier et dépôt permis de construire : SOCOTEC : 1.680,00€ ; architecte : 22.527,14€.
 - 11 novembre 2014, première réunion du comité de pilotage des travaux (Béatrice Ang, Bernard Chervet, Chantal Lechartier-Atlan, Eric Valentin) mis en place par vote à bulletins secrets lors du conseil d'administration du 12 septembre 2014. Etude des plans. Contacts et rendez-vous avec plusieurs sociétés pluri-entreprises.
 - 25 novembre 2014, signature avec les propriétaires de la rue Saint Jacques d'un « bail précaire » aux mêmes conditions que le bail actuel, pour la période du 01/01/2015 au 31/01/2016.
 - Décembre 2014 - mars 2015 :
 - * Nombreuses réunions du comité de pilotage des travaux avec l'architecte et le personnel de la SPP, du CCTP et de la BSF.
 - * Révision des plans avec l'architecte en fonction des exigences de la préfecture, et substitution des plans à la Mairie de Paris le 4 février 2015.
 - * Constitution du cahier des charges, consultations et choix des entreprises.
- L'agenda prévisionnel étant :
- Avril 2015, début des travaux.
 - Juin 2015, début des travaux de gros œuvre.
 - Automne 2015, livraison.
 - Décembre 2015-janvier 2016, déménagement et emménagement.

Cette énumération est loin d'être exhaustive. Elle vous donne une idée de l'ampleur et du rythme de la tâche.

La complexité et l'importance du projet ont légitimement suscité de nombreuses interrogations et inquiétudes qui ont conduit à de nombreuses réunions de nos instances.

Bien entendu, nous avons veillé tout au long du processus à respecter, avec l'aide de nos experts-comptables et nos conseils juridiques, et avec notre tutelle et le ministère de l'intérieur, toutes les étapes de validation d'un tel projet.

Il s'est néanmoins manifesté une opposition au projet qui a utilisé des pétitions et des courriers d'alerte, et est allée jusqu'à une mise en demeure par voie juridique, avec la mobilisation d'avocats saisis par certains de nos

membres, et envoi par ceux-ci d'un dossier au ministère de l'intérieur, et de courriers à notre notaire, soupçonnant nos démarches d'irrégularité.

C'est peu dire que la forme de cette opposition a choqué nombre d'entre nous alors que la transparence la plus totale a été maintenue sur ce projet commun fondateur de l'avenir de notre société. Seul le rythme des démarches que nécessite un tel projet a créé, malgré la quantité d'informations diffusées, un écart entre les administrateurs et les membres de la SPP.

Malgré ce lourd travail et ces difficultés, nous avons réussi à sécuriser le projet et notre future installation.

Il reste aujourd'hui à rendre le financement des travaux le moins lourd possible pour la société et nous comptons sur vos contributions.

Si chaque membre fait un don de 850€, correspondant à une réduction d'impôts de 561€ et à un coût réel pour chacun de 289 €, il n'y aurait plus aucune difficulté à la réalisation des travaux. De plus, cela mettrait fin aux rumeurs qui circulent. Soulignons encore que pour un coût réel de 289€, l'état subventionne la SPP de 561€.

Lors de la séance du 20 janvier 2015, le CA a voté la création d'un comité de veille de Daviel, chargé des travaux, du financement et de la collecte de dons. L'absence de hiérarchie au sein de ce comité, le place sous la responsabilité du CA élu. Il est chargé uniquement de trouver des finances pour les travaux et les remboursements. Il est composé de quatre anciens présidents et des membres du comité de pilotage des travaux. Le président et le trésorier es-qualité en font partie. Il s'adjoindra une ou deux personnes extérieures à la SPP, plus quelques membres selon les circonstances.

Nous vous rappelons que la SPP est une association reconnue d'utilité publique qui fonctionne sur le bénévolat de ses responsables institutionnels, qu'elle a la responsabilité de former ses futurs membres, que sa notoriété nous protège et est garante de notre reconnaissance professionnelle. Nous sommes tous conscients qu'appartenir à cette vénérable société c'est profiter dans nos cabinets de sa réputation.

II) FINANCES ET BUDGET

Béatrice Ang et Panos Aloupis nous présenteront le rapport financier en présence de M. Bahri, notre expert-comptable.

III) INSTANCES

*** Conseil d'administration**

Le CA est composé de 24 membres. Il a tenu sept réunions en 2014, depuis l'assemblée générale du 30 mars 2013, et quatre en 2015, avant la fin de la mandature.

Le 24 septembre 2014, le secrétariat général recevait la démission de Albert Louppe, membre du CA. Comme le stipulent nos statuts, Elsa Schmid-Kitsikis, suivante sur la liste des candidats non élus, lui succéda. Cette dernière s'excusa de son absence aux deux CA suivants, le 17 octobre 2014 à 21h et à 21h45, puis adressa une lettre de démission au CA le 22 octobre, justifiée par l'impossibilité d'exprimer un avis opposé dans les débats du CA ! Béatrice Ithier accepta de remplacer Elsa Schmid-Kitsikis.

Rappelons que le CA est un lieu d'expression de ses membres, où la liberté de choix et d'expression est de mise.

Le bureau du CA se réunit mensuellement, le président, le secrétaire général et la trésorière toutes les semaines.

Le bureau a reçu cette année Sylvia Cabrera, porte-parole des membres souhaitant un bulletin scientifique papier, Denys Ribas, responsable du site, Clarisse Baruch, responsable de la commission socioprofessionnelle (CSP).

Les deux membres élus du CST ont poursuivi leur collaboration au CA et au CSCA.

Cette année, il revenait à la SPP d'inviter nos collègues du conseil de l'APF dans un climat de convivialité et d'échanges constructifs.

*** Le personnel**

Dans la continuité du bureau précédent, Chantal Lechartier-Atlan, vice-présidente, a été chargée plus particulièrement des relations avec le personnel.

Deux réunions du personnel ont eu lieu avec le président, la vice-présidente et le secrétaire général.

Le recrutement d'une nouvelle secrétaire pour le pôle scientifique, Fabienne Deleplanque, a eu lieu en remplacement de Amélie Caradec, partie en raison de son déménagement en province ; dès juin 2014, Cécile Notté reprenait le poste de secrétaire scientifique, laissé vacant en mai 2014 par Fabienne Deleplanque, et Philippe Bonilo, en prévision du départ en congé maternité de Nahil Wehbe, reprenait le poste de rédacteur de la RfP et des Monographies, remplacement prolongé jusqu'en septembre 2015.

En février 2014, Patricia Nobilet démissionne brutalement de la BSF. En juin, Laura Cecotti-Stievenard est embauchée à plein temps, en prévision du départ à la retraite de la seconde bibliothécaire, Marie-Christine Gayffier.

Le poste de Pascal Barbier a été modifié pour le recentrer sur la gestion et la comptabilité. Le CA a pris la sage décision de ne pas installer de hiérarchie au sein du personnel.

Tout en maintenant la grille de salaires en vigueur, il a été procédé à des ajustements en fonction de l'ancienneté et du niveau de responsabilité. Il n'y a donc pas eu d'augmentation générale pour 2015, ni de salaire, ni de la prime de fin d'année.

*** Les relations internationales**

Il convient de différencier nos liens avec la FEP et ceux avec l'API, en raison de logiques différentes.

- La Fédération Européenne de Psychanalyse (FEP)

La SPP est représentée au conseil de la FEP par son président, comme toutes les autres sociétés composantes. Le conseil de la FEP est en effet constitué des présidents et d'un exécutif élu. Il se réunit en « Council meeting » deux fois par an, en mars, en même temps que la « Conférence » de la FEP, et à la Toussaint ; en 2014, successivement à Turin puis à Bilbao, en mars 2015 à Stockholm.

Serge Frisch en est actuellement le président. Nos relations sont excellentes, tant avec son exécutif qu'avec l'ensemble des présidents. Un nouvel exécutif avec un président Elect doit être élu en 2015.

La 27^{ème} conférence de la FEP s'est tenue à Turin sur le thème : « Ruptures ».

Tous les ans, la FEP organise le « New Members Seminar » auquel participent deux nouveaux membres adhérents agréés de la SPP. En juin 2014, il s'est tenu en Grèce.

De même chaque année, en juillet, a lieu la conférence clinique tri-régionale qui réunit des membres des trois régions de l'API. Cette année, elle a eu lieu à Barcelone.

La conférence des membres formateurs (Forum of education) s'est tenue à Paris début décembre 2014.

En septembre 2014, s'est tenu le 1^{er} symposium de la FEP, sur le thème de « La psychanalyse en 2025 ».

- L'Association Psychanalytique Internationale (API)

Les membres de la SPP sont membres de l'API et élisent directement le président, le vice-président et le trésorier de l'API.

Selon leur appartenance à telle ou telle région, ils élisent les sept représentants de leur région appelés à siéger au conseil de l'API (le Board), avec les quatorze autres « Reps » des deux autres régions, Amérique du Nord et Amérique du Sud. Le comité exécutif est constitué du président, du vice-président, du trésorier et d'un représentant de chaque région élu au Board ; pour l'Europe, c'est Marilia Aisenstein, qui termine son second mandat.

Cette année, des élections auront lieu au printemps pour élire les représentants au Board. Bernard Chervet a posé sa candidature afin de représenter les sociétés françaises.

Le prochain congrès de l'API aura lieu fin juillet 2015 à Boston. Le nouveau Board prendra ses fonctions à cette occasion, avec Stefano Bolognini en tant que président de l'API pour son second mandat.

*** Conseil Scientifique et Technique (CST)**

De par sa participation au CSCA, le CST a contribué à la réflexion sur la vie scientifique de la SPP et à l'organisation de toutes les manifestations scientifiques initiées par le CSCA.

Il s'est réuni de façon trimestrielle avec le président selon nos statuts. Les comptes-rendus figurent sur le site. Il a poursuivi sa contribution ponctuelle aux divers CA, notamment sur le sujet des liens SPP/Internes en psychiatrie.

L'absence d'élus au CST a eu diverses conséquences, en particulier au niveau du collège électoral : le manque de neuf votants titulaires a renforcé le pouvoir de la commission des candidatures. Ainsi, en donnant à la fois

le pouvoir d'évaluer un mémoire et de voter sur ce mémoire, avec un contre-pouvoir réduit par la conjoncture, l'esprit du collège électoral s'en est trouvé modifié.

Les prochaines élections seront une épreuve de réalité pour l'avenir du CST. Il n'est certes pas souhaitable que la seule instance élue impliquée dans le scientifique reste réduite à la partie congrue. Cette désaffection est-elle conjoncturelle, ou liée à l'histoire de la création du CST ? Si tel était le cas, l'assemblée générale devra en tirer les conséquences et remanier ses statuts.

*** Commission pour la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent**

En 2013, le projet d'un programme de formation à la PEA a été longuement, et à plusieurs reprises, discuté lors de réunions organisées par la COPEA et au sein de la commission d'enseignement (CE). Votée, la mise en œuvre de cette formation a occupé la COPEA en 2014.

Trois séminaires d'enseignement dédiés à la PEA ont été créés, bénéficiant d'une affluence exceptionnelle. Une supervision collective a été mise en place.

La COPEA a participé à des échanges entre le COCAP de l'API et la SPP.

Sur trois demandes de reconnaissance en PEA, deux ont été validées.

Sur le plan scientifique, la COPEA a organisé une conférence-débat du mardi soir, un cycle de vendredis cliniques, et une conférence du samedi en juin.

Le dossier « autisme et psychanalyse » a été relayé par des membres de la SPP plus impliqués.

A la suite de la mise en place de contenus dédiés à la PEA et à la COPEA, dans l'espace membres et l'espace public du site, les comptes-rendus des réunions sont également mis en ligne. Les membres RPEA sont désormais signalés dans la liste des membres sur le site public par un astérisque.

Un groupe de travail composé de membres de la commission a élaboré une réponse transmise à l'HAS, sur l'enquête : « La conduite en première intention devant un enfant/adolescent présentant un trouble/déficit de l'attention ».

Enfin la COPEA a le projet d'organiser un séminaire ouvert au public consacré à la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent.

*** Commission des candidatures**

La commission des candidatures est présidée par Eric Valentin, avec Emmanuelle Chervet comme secrétaire.

Rappelons que le nouveau règlement intérieur, a modifié le fonctionnement du collège électoral. Celui-ci est composé des 12 membres titulaires du CA, des 10 membres titulaires du CST et des 18 membres titulaires de la commission des candidatures. Ces derniers ont dorénavant le droit de parole et de vote. Rappelons que l'élection au CST, durant cette mandature, d'un seul membre titulaire, entraîne de fait un déséquilibre au niveau des votes, avec un poids accru de la commission.

Le collège électoral a été attentif aux conséquences de ce nouvel équilibre dans les votes.

Alors que sept dossiers étaient déposés en 2013, et que neuf dossiers étaient en attente en début de mandature, en 2014 il n'y eu que deux dépôts de candidatures. Sept mémoires ont été présentés au collège électoral en 2014, six titulaires ont été élus ; un mémoire a été présenté début mars 2015, un titulaire a été élu. Deux nouvelles candidatures sont arrivées.

Dans l'ensemble, tous les derniers rapports de la commission des candidatures insistent, en dehors de l'importance du mémoire, sur le niveau d'engagement du futur titulaire dans la vie scientifique et institutionnelle de la SPP.

***Comité d'éthique**

Le comité d'éthique, présidé par Claude Janin, est soumis au respect d'une stricte confidentialité liée à son fonctionnement. D'où sa discrétion. Néanmoins, il est important de vous donner quelques informations générales.

Le code d'éthique constitue l'article VII de notre règlement intérieur. Il prévoit un éventail de motifs de saisine du comité assez large. Si le nombre de plaintes n'est pas très élevé, chacune nécessite un travail délicat qui s'étale sur plusieurs mois.

En quatre années de fonctionnement, cinq commissions d'examen des litiges ont été constituées, correspondant à cinq plaintes.

- Deux de ces plaintes visaient des membres qui, par leurs écrits ou leurs propos, avaient manqué à leur devoir de réserve ; il le leur a été fermement rappelé.
- Une autre plainte visait un analyste en formation, dont un tiers, lié au patient, estimait qu'il avait usé d'influence envers ce dernier. Après une patiente investigation, cette plainte a été classée sans suite.
- Une plainte a été transmise au comité d'audition du conseil d'administration de la SPP.
- Une autre plainte est en cours d'instruction qui concerne l'utilisation du titre de psychanalyste dans un contexte autre que thérapeutique.

Compte tenu du fait que chaque membre du comité d'éthique peut être appelé à siéger dans une commission d'examen des litiges, il nous a semblé approprié de proposer chaque année une réunion plénière du comité, pour analyser, en respectant l'anonymat, les spécificités et les complexités des plaintes reçues et de leur instruction. Ce dispositif est jugé très utile par l'ensemble des membres du comité.

Enfin, il faut signaler que le président de la SPP reçoit assez régulièrement des courriers et plaintes qui, soit ne sont pas exploitables, soit ne concernent pas des personnes de la SPP, soit se résolvent par un entretien ou un échange téléphonique.

Tous ces cas de figure sont abordés dans une étroite collaboration entre le président du comité d'éthique et le président de la SPP.

IV) CONSEIL EXECUTIF DE LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT (CECE)

*** Commission d'enseignement et commission électorale**

Thierry Bokanowski, président du CECE, vous présentera son rapport.

*** Instituts et fin de cursus**

Annick Sitbon, directeur de l'institut de Psychanalyse de Paris, présentera son rapport ainsi que celui du centre de formation du Sud-Ouest (CFSO) dirigé par Marc Babonneau.

Françoise Brette, directeur de l'institut de psychanalyse de Lyon, présentera le sien.

V) COMMISSIONS

*** Commission des représentants régionaux (CRR)**

La CRR s'est réunie à trois reprises avec une participation toujours constante de ses membres et de la déléguée du CA de la SPP.

Lors de ces réunions, les échanges se sont poursuivis autour de l'évolution des activités scientifiques de la SPP, d'un équilibre de l'investissement des membres pour la SPP à soutenir entre régions et Paris, de l'importance à donner à des modalités ouvertes et dynamiques, critères qui ont été retenus pour l'organisation des Rencontres de la SPP.

Une réflexion sur un état des lieux des régions, avec une mise à jour de la répartition numérique des membres et des analystes en formation a été souhaitée. Ce travail est en cours d'achèvement.

La dernière réunion a été consacrée aux bibliothèques de la SPP (celle du GLPRA, celle du groupe toulousain et bien sûr, la BSF), afin d'évaluer les outils facilitant les activités scientifiques et leur diffusion, tant au niveau des régions que de Paris.

Rappelons que les comptes-rendus de la CRR sont mis en ligne sur le site de la SPP, espace membres.

Par la CRR, les régions se sont impliquées dans la réflexion et les débats portant sur l'achat des locaux pour la SPP et le soutien apporté à ce projet.

* Commissions ouvertes

Ces commissions sont ouvertes à tous les membres. Il n'est donc pas nécessaire d'être élu pour y participer. Elles traitent de sujets variés en prise directe avec les préoccupations des participants. Elles constituent un creuset d'idées et de réflexions que leurs responsables ont mission de transmettre au CA.

- **Commission socioprofessionnelle (CSP)**, présidée par Clarisse Baruch, Michèle Pollack-Cornillot en assurant le secrétariat.

Elle a poursuivi son fonctionnement sous forme de réunions de sous-commissions et de trois réunions plénières.

A présent, les comptes-rendus de la CSP figurent sur l'espace membres du site de la SPP.

Outre le travail mené dans les sous-commissions « Psychanalyse et pédiatrie » et « Psychanalyse et psychiatrie », la commission s'est centrée cette année sur le projet de « groupes de pratiques cliniques » que Clarisse Baruch a présenté au bureau puis au CA. L'étroite collaboration entre la CSP et le bureau a permis l'élaboration d'un projet affiné que le CA a validé, sensible à l'ouverture de la SPP vers le public, et surtout vers de jeunes praticiens, psychiatres et psychologues, montrant un réel intérêt pour notre pratique psychanalytique, pouvant aboutir à une demande de formation.

La commission a créé un nouveau groupe de travail qui s'est réuni autour du Développement Professionnel Continu (DPC). Lors d'un CA, il a été clairement énoncé que la SPP n'avait pas vocation à devenir organisme de DPC, mais qu'elle pouvait proposer des activités qui seraient validées au titre de DPC. Pour le moment, le DPC n'est pas une absolue nécessité. Nous restons attentifs à ce dossier.

- **La commission scientifique (CS)**

La commission scientifique présidée par César Botella, avec Michel Ody et Claude Smadja, et Françoise Cointot comme secrétaire, a connu une fréquentation importante et régulière à chacune de ses réunions.

En juin 2013, la CS avait lancé une réflexion sur la crise des instances scientifiques, réflexion qui s'est prolongée tout au long de notre mandat. Crise dont la manifestation la plus criante est le fait que le CST a fonctionné avec seulement deux membres, au lieu des 20 comme le stipulent les statuts, et que la désaffection des titulaires à la commission des candidatures a nécessité un tirage au sort.

Si des mesures ont été prises, telles que nos statuts en donnent la possibilité au CA, pour améliorer le fonctionnement de notre vie scientifique, avec en particulier la création d'un comité ad hoc, le CSCA, la réflexion s'est évidemment poursuivie et a soulevé des problèmes de fond concernant les moyens que pourraient se donner notre société pour soutenir la recherche et le développement de la psychanalyse.

En effet, les réformes successives de catégories ont dilué le statut de titulaire, ont scindé ce dernier de la fonction de formateur qui est devenue temporaire. L'engagement et la responsabilité vis-à-vis du scientifique, assumés avant les réformes de 2007, par les titulaires, s'en sont trouvés modifiés, et le rôle des formateurs, orienté de façon privilégiée vers la formation et l'enseignement. Un flottement s'est donc fait ressentir envers la recherche et le développement de la psychanalyse tels que posés en exergue de nos statuts.

On constate comme le dit César Botella dans son rapport, « une sorte de réduction de la valeur scientifique du tituliariat à la capacité de faire un mémoire, de rédiger le récit détaillé d'une cure... Et la raison ultime et incontournable pour élire un titulaire se voit réduite à ce que le mémoire du candidat prouve qu'il est capable de conduire une analyse sans l'aide d'un superviseur ».

Si la formation et la constitution d'un collège de formateurs sont indispensables, il apparaît que ce ne peut être le seul enjeu de la société. Les titulaires doivent pouvoir aussi contribuer à la recherche et au développement de la psychanalyse.

La commission scientifique a donc proposé la création d'une nouvelle commission permanente, la « commission pour la recherche et le développement de la psychanalyse », la CRDP, ouverte à tous les membres qui s'engageraient à travailler dans des « ateliers thématiques » pour une durée de un an. Cette commission entièrement subordonnée au CA n'aura pas de caractère hiérarchique en son sein.

Cette proposition a fait l'objet de discussions lors de plusieurs CA et plusieurs bureaux. Lors du CA du 10 février 2015, a été votée, la création de cette commission qui fonctionnera avec un comité provisoire composé de César Botella, Michel Ody, Claude Smadja, le président de la SPP et le secrétaire scientifique, ainsi qu'un texte pour le règlement intérieur à soumettre au vote d'une AG lors d'une révision future du RI (Art II-7).

- **La commission des publications**, présidée par Dominique Bourdin, avec comme secrétaire, Christiane Guitard-Munnich. Elle s'est réunie quatre fois. Elle s'est focalisée cette année sur l'état des publications de la SPP, - RFP, Monographies, collection « Hommage » -, sur les ventes de livres organisées par la BSF qui ont été un vif succès, sur les possibilités de remettre en ligne des vidéos sur le site, enfin sur l'état des lieux et les innovations sur le site de la SPP.

Dans le cadre de sa fonction statutaire, elle a reçu Denys Ribas qui sollicitait un second mandat pour la direction du site, et Laurent Danon-Boileau qui sollicitait un second mandat pour la direction des Monographies et Débats.

VI) CCTP

Son directeur, Jean-Louis Baldacci vous lira son rapport.

VII) Congrès des Psychanalystes de Langue Française (CPLF)

Le 74^{ème} congrès intitulé « L'actuel » s'est tenu à Montréal en mai 2014, avec comme rapporteurs Robert Asséo et Sylvie Dreyfus-Asséo pour la SPP et Dominique Scarfone pour la Société Psychanalytique de Montréal. Il a réuni 521 participants. A noter, l'étroite collaboration entre anglophones et francophones qui a favorisé l'inscription de 115 canadiens anglophones et 37 collègues des USA.

L'appréciation générale portée sur le congrès cette année révèle un souhait de réduire le nombre d'intervenants officiels pour laisser plus de place à l'auditoire.

Le travail en ateliers, qui avait été très apprécié précédemment, s'est poursuivi. Très appréciés aussi les groupes s'exprimant dans la langue de la société invitante.

Les 56 séminaires de préparation restent un véritable socle scientifique.

Le 75^{ème} congrès aura lieu à Lyon en mai 2015, sur le thème « La sexualité infantile dans la cure », avec comme rapporteurs Christian Seulin pour la SPP et Dominique Suchet pour l'APF.

En 2016, Bruxelles accueillera le CPLF, sur le thème de « Le moi inconscient ».

Rappelons que le mandat de transition de Georges Pragier et Evelyne Chauvet, s'achève avec le CPLF de Lyon, et que Evelyne Chauvet a cédé en 2014 ses responsabilités à Marilia Aisenstein. Nous la remercions chaleureusement pour le travail fourni pendant toutes ces années. Cette succession ne peut que favoriser la transition entre l'équipe actuelle et celle du nouveau secrétariat scientifique, constitué par Bernard Chervet et Marilia Aisenstein, qui prendront leur fonction après le congrès de 2015.

Le CA du 10 février 2015 a approuvé, comme le stipule notre RI, le nouveau conseil scientifique du CPLF formé par Bernard Chervet et Marilia Aisenstein.

VIII) BIBLIOTHEQUE ET PUBLICATIONS

*** Bibliothèque Sigmund Freud (BSF)**

Michel Vincent est directeur du comité de la bibliothèque.

La bibliothèque a vécu deux départs et une embauche. Elle prépare son déménagement pour la fin 2015.

Les archives de Didier Anzieu ont été transférées à la BnF.

Stabilité et équilibre définissent le climat de l'année 2014. La fréquentation se maintient.

Une légère baisse des commandes est à noter, tandis que les commandes émanant de l'étranger sont en constante augmentation. Notre lectorat se fidélise, en légère augmentation aussi.

La consultation du catalogue sur internet est également en augmentation.

La bibliothèque participe très activement à la publication et la diffusion des ouvrages de la collection Hommages. Deux ouvrages ont été édités cette année, « André Green » et « Georges Devereux ».

La bibliothèque Sigmund Freud a fêté ses 80 ans d'existence autour d'une exposition de Marie-Christine Gayffier.

La BSF rejoindra les locaux de la rue Daviel, et veillera à mettre en place une organisation permettant d'offrir au public un temps d'ouverture le plus large possible.

* **Revue française de Psychanalyse**

Françoise Coblenca et son comité de rédaction animent et soutiennent la publication de la RFP, dans un contexte éditorial délicat. Deux revues françaises de psychanalyse ont en effet disparu en 2014.

En 2014, sont parus cinq numéros de la RFP :

- « Cent ans de narcissisme ».
- « Transmissions ».
- « Psychophobies ».
- « Caractères ».
- « L'Actuel » CPLF 2014.

Le colloque de la RFP, présidé par Bernard Chervet et Françoise Coblenca, a eu pour thème « Cent ans de narcissisme », avec 300 inscrits, une très bonne fréquentation due sans doute au système de communication mis en place, plus économique et fructueux. Le colloque est annoncé sur le site et une annonce HTML envoyée à quatre reprises à tout notre mailing.

En revanche, les ventes au numéro en librairie continuent à baisser. Quant aux abonnements, bien que légèrement en baisse, ils restent une priorité pour la vie et la diffusion de la psychanalyse dans le domaine des sciences humaines et de la culture

L'atelier d'aide à l'écriture qui s'est ouvert lors du CPLF à Montréal, a été intéressant et bien suivi.

* **Monographies et Débats de psychanalyse**

Laurent Danon-Boileau en est le directeur, accompagné de son comité éditorial qui s'est réuni trois fois.

Il avait exprimé son engagement pour le développement du lectorat des deux collections. L'option choisie d'organiser des manifestations autour des ouvrages publiés, a permis une ouverture et une diffusion de l'activité scientifique de la SPP, tant dans les milieux universitaires que professionnels. Ainsi en est-il du colloque sur « La destructivité chez l'enfant ».

L'amélioration des ventes envisagée s'est confirmée à hauteur de 10%, du fait que chaque sortie de volume est associée à une manifestation. Néanmoins, le seuil de rentabilité exigé par l'éditeur n'est pas atteint.

Le site de la SPP, ainsi que les EG, sont une très bonne vitrine pour les deux collections. Ajoutons la possibilité des inscriptions sur le site de la SPP et sur celui des PUF.

Les publications :

- « Le bébé en psychanalyse ».
- « Pourquoi la règle ? ».
- « La destructivité chez l'enfant ».

* **Bulletins de la SPP**

Le bulletin institutionnel de la SPP est publié exclusivement sur le site.

Exceptionnellement, le programme des activités scientifiques a été produit en version papier, ainsi que sur le site.

Les deux bulletins du CPLF ont conservé leur format papier et sont édités par les PUF.

Jacqueline Schaeffer et Martine Vautherin-Estrade nous apportent leur expérience pour le bulletin institutionnel annuel.

* **Département d'archives et d'histoire**

Le département poursuit son travail de maintien des liens internationaux.

Le problème d'espace est récurrent.

A noter, la parution de deux livres sur l'histoire de la SPP.

MEMBRES

Composition

Au 31 décembre 2014, notre société compte 711 membres et 106 psychanalystes honoraires, ce qui correspond à une stabilité par rapport à l'année 2013, à la fin de laquelle il y avait 816 membres et honoraires contre 817 fin 2014.

La répartition : 197 titulaires dont 50 honoraires, et 620 adhérents dont 56 honoraires.

Quinze membres sont devenus psychanalystes honoraires

Marie-Thérèse Cassier, Nicole Desjarlais, Danièle Donnet, Jean-Luc Donnet, Frances Dropkin, Catherine Druon, Annie Gutmann, Jacqueline Lanouzière, Marianne Rabain, Ilana Reiss-Schimmel, Françoise Rotterdam, Madou Sicot, Josette Tyszblat, Christian Vasseur, Claude Zenatti.

Il y a eu seize démissions de membres et psychanalystes honoraires : Christiane Barcet, Andrée Beaufiles, Sylvie Blanchon, Jean Bergeret, Colette Chiland, Claude Coutin, Geneviève Hatt, Susann Heenen-Wolff, Viviane Jabes Crasson, Catherine Jaconelli, Christine Leprince, Colette Neuville, André Récapé, Monique Totah, Luc Vagogne, Claudine Vacheret-Vivier.

Un psychanalyste correspondant a démissionné : Carlos Padron.

Un nouveau psychanalyste correspondant : Brian O'Neill.

Trois nouveaux invités : Colette Chiland, Guy Maruani, Carlos Padron.

Une réinscription en tant que adhérent d'un ancien membre de la SPP : Annie Gachet.

Agrément de vingt-deux membres adhérents : Françoise Adouard, Marie-Josette Boutreau, Catherine Bruni-Legros, Franck Charpine, Nathalie Chevreul-Gonzalez, Pierre Denis, Elisabeth Desaleux, Anne Ferrigno, Christophe Ferveur, Vincent Flavigny, Daniel Irago, Jean-Louis Lavedan, Marie-Hélène Monsegu-Jeanneau, Sophie-Agnès Robert, Jean-Philippe Roguet, Andrey Rossokhin, Maria-Grazia Spano-Amantea, Françoise Texier, Géraldine Troian, Philippe Turmond, Annabelle Tuset, Alain Zivi.

Election de deux membres titulaires ayant fonction de formateur : Bernard Bensidoun, Elisabeth Birot.

Election de six membres titulaires : Clarisse Baruch, Marie-Christine Jeannenot-Gaitet, Vassilis Kapsambelis, Isabelle Martin-Kamieniak, Martine Pichon-Damesin, Linda Smadja

Election au titre de RPEA : Anne Maupas-Lycoudis, Sylvie Reigner.

Dix-sept psychanalystes correspondants : Annie Badra-Vassel, J. Armendo Barriguete-Melendez, Sveltiana Chaeva, Juan-José Gennaro, Manfred Kets de Vries, Ioana Lazar, Yolanda Martinez y Aguilar, Irina Minasyan, Christine Miqueu-Baz, Spiros Mitrossilis, Edward Nersessian, Brian O'Neill, Rosine Perelberg Jozef, L. Harvey Rich, Karina Soldati, Katarzyna Walewska, Nahtalie Zilkha.

Décès

En 2014, nous avons annoncé treize décès et diffusé cinq hommages.

Nous avons à regretter la perte de :

- Six membres : Anne Clancier, Henri Danon-Boileau, Diane L'heureux-Le Beuf, Jean Morali, Ilana Reiss-Schimmel, Jacques Schiavinato.

- Sept anciens membres : Nadine Amar, Jean Gillibert, Jacqueline Lenoir, Catherine Parat, Emile Pernin, Francine Ptakhine, Marthe Riquier.

- Les prix

Le 52ème prix Maurice Bouvet 2014 : attribution prévue en avril 2015.

En conclusion

Cette année a encore été riche, dans tous les domaines, avec en particulier deux grands dossiers, l'un logistique mais combien structurant, les locaux, et l'autre très scientifique, l'accent mis sur la recherche et le développement de la psychanalyse, tant avec l'adulte qu'avec l'enfant.

Notre société se situe délibérément dans une perspective dynamique. Cela ne se fait pas sans réticences et débats, conditions pour qu'elle s'adapte aux défis de notre mission : faire avancer la psychanalyse à travers nos écrits et notre formation.

Je ne peux m'empêcher de faire, avec une certaine émotion, un retour non seulement sur cette année, et sur cette mandature, en fait sur les deux dernières mandatures auxquelles j'ai eu l'honneur et le plaisir de participer.

Le secrétariat général est un poste d'observation et d'apprentissage de la vie institutionnelle et s'il est vrai que la tâche est parfois ingrate, il a été passionnant pour moi de mêler et démêler des sujets d'organisation parfois très techniques, comme les sujets informatiques ou juridiques, mais aussi d'être à l'écoute aussi bien de la transformation de notre corps social que de l'approfondissement des débats scientifiques de notre temps.

Tout cela, je le dois au soutien de notre président qui m'a fait partager cette aventure en m'associant à ses deux bureaux successifs, mais aussi à toute l'équipe du personnel de la SPP. Yasmina Belhacen pour sa patience dans les allers et retours des corrections des EG, et Marie-Agnès Lange-Krouri, mémoire de notre société, qui grâce à sa compétence, sa vigilance et sa patience est une aide et une présence précieuses et indéfectibles.

Je souhaite donc à nos successeurs la plus grande réussite au service de cette société dont il faut rappeler qu'elle est noblement animée par des bénévoles...

Elisabeth DAHAN-SOUSSY – Secrétaire Général

avec la collaboration de Pascale BLAYAU – Secrétaire Général adjoint